

Histoire du porte-parolat gouvernemental au Cameroun : institutions, pratiques et figures de l'incarnation politique (1960-2019)

Dewa Aboubakar

Département d'histoire, Université de Ngaoundéré, Cameroun

Laboratoire Histoire Politique et des Relations Internationales

aboudewa@gmail.com

Abstract : This article writes the history of a political function: government spokespersonship in Cameroon from independence to the end of the 2010s. Rather than starting from a contemporary figure and seeking its antecedents, it reconstructs, through successive political and media contexts, the way in which the Cameroonian state progressively organised, distributed and embodied its public speech. Under Ahmadou Ahidjo, that speech was distributed institutionally among ministers, senior officials and the single party, in a weakly personalised form. The change of regime in 1982, then the return of political pluralism and the liberalisation of the media in the 1990s, gradually made an identifiable and reactive governmental voice necessary. It was in the 2000s, and particularly from the appointment of Issa Tchiroma Bakary in 2009, that a strongly personalised and confrontational form of spokespersonship became institutionalised. Drawing on official sources, the national and international press, and an interview with this actor, the article proposes a set of interpretive categories ; distributed spokespersonship, ministerial relay, embodied spokespersonship, offensive spokespersonship, and shows that this transformation of the forms of embodiment does not amount to a break with the enduring functions of legitimation and defence of governmental action.

Keywords: spokespersonship ; government communication ; Cameroon ; state speech ; political history ; media.

Résumé : Cet article écrit l'histoire d'une fonction politique : le porte-parolat gouvernemental au Cameroun, de l'indépendance à la fin des années 2010. Plutôt que de partir d'une figure contemporaine pour lui chercher des antécédents, il reconstruit, à travers les contextes politiques et médiatiques successifs, la manière dont l'État camerounais a progressivement organisé, distribué et incarné sa parole publique. Sous Ahmadou Ahidjo, cette parole est distribuée institutionnellement entre ministres, hauts fonctionnaires et parti unique, sous une forme faiblement personnalisée. Le changement de régime de 1982, puis le retour du pluralisme politique et la libéralisation médiatique des années 1990, rendent progressivement nécessaire une parole gouvernementale identifiable et réactive. C'est dans les années 2000, et singulièrement à partir de la nomination d'Issa Tchiroma Bakary en 2009, que s'institutionnalise un porte-parolat fortement personnalisé et conflictuel. À partir de sources officielles, de la presse nationale et internationale et d'un entretien avec cet acteur, l'article propose un ensemble de catégories interprétatives : porte-parolat distribué, ministre-relais, porte-parolat incarné, porte-parolat offensif, et montre que cette transformation des formes d'incarnation ne constitue pas une rupture avec les fonctions durables de légitimation et de défense de l'action gouvernementale.

Mots-clés : porte-parolat ; communication gouvernementale ; Cameroun ; parole d'État ; histoire politique ; médias.

Introduction

Le gouvernement camerounais a, de tout temps, produit une parole publique. Mais les modalités selon lesquelles cette parole a été organisée, répartie et incarnée ont profondément changé entre l'indépendance et la fin des années 2010. Dans les premières décennies, aucun individu n'incarnait de manière stable et identifiable la parole du gouvernement : celle-ci se distribuait entre des instances multiples, notamment : la présidence, les ministres, les hauts fonctionnaires et l'appareil du parti. À la fin de la période, au contraire, un ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, figure identifiée et médiatiquement omniprésente, incarne bruyamment cette parole et l'engage

dans la confrontation. Entre ces deux états, c'est toute une histoire de la fonction de porte-parolat qui se donne à lire.

C'est cette histoire que le présent article se propose d'écrire. La question qu'il pose n'est pas seulement celle de savoir qui parle au nom du gouvernement à tel ou tel moment, mais comment, depuis l'indépendance, l'État camerounais a progressivement organisé, distribué et incarné sa parole publique. Poser ainsi la question, c'est faire du porte-parolat non pas une donnée mais un objet d'histoire : une fonction politique dont les formes se transforment au gré des contextes, des institutions et des rapports de force.

L'hypothèse que nous défendons est que le porte-parolat gouvernemental camerounais n'est pas une fonction apparue avec la professionnalisation contemporaine de la communication politique, mais qu'il résulte d'une transformation progressive des modalités de production et d'incarnation de la parole d'État. Alors que les premières décennies reposent largement sur une distribution institutionnelle et faiblement personnalisée de cette parole, les transformations du champ politique et médiatique qui ont découlé, en l'occurrence : le changement de régime de 1982, la démocratisation des années 1990, la libéralisation des médias ont conduit progressivement à privilégier des figures identifiables, jusqu'à l'émergence, dans les années 2000, d'un porte-parolat fortement personnalisé et conflictuel. Cette transformation des formes d'incarnation ne signifie toutefois pas une rupture avec les fonctions traditionnelles de légitimation, de justification et de défense de l'action gouvernementale : sous des formes changées, ces fonctions demeurent.

Nous nous gardons, ce faisant, d'une lecture linéaire qui ferait se succéder sagement les formes de porte-parolat comme les étapes d'un progrès. L'histoire que nous reconstituons n'est pas celle d'une marche continue vers la figure contemporaine ; c'est celle d'une transformation heurtée, où plusieurs modalités de la parole d'État ont pu coexister : un ministre parlant sur une question de gouvernement, un haut fonctionnaire sur un dossier technique, un responsable du parti défendant la politique officielle, une figure fortement visible sans être officiellement porte-parole. Les catégories que nous proposerons : porte-parolat distribué, ministre-relais, porte-parolat incarné, porte-parolat offensif, ne sont donc pas les termes d'une séquence nécessaire, mais des instruments d'analyse forgés pour rendre compte d'une histoire faite autant de continuités que de ruptures.

L'étude s'appuie sur un matériau couvrant six décennies : discours officiels, textes réglementaires organisant la communication gouvernementale, presse nationale et internationale, ainsi qu'un entretien conduit avec Issa Tchiroma Bakary, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, qui a exercé cette fonction à partir de 2009. Ce témoignage de première main, dont nous ferons un usage critique puisqu'un acteur commentant sa propre pratique en livre une version nécessairement située, offre un accès précieux à la manière dont le porte-parolat s'est pensé dans sa forme la plus récente. La démarche est donc historienne avant d'être conceptuelle : ce sont les contextes, les acteurs et les pratiques qui, reconstitués, produisent les catégories d'analyse, et non l'inverse.

L'exposé suit l'ordre chronologique. Nous examinons d'abord les premiers dispositifs du porte-parolat gouvernemental sous Ahidjo (1). Nous étudions ensuite les recompositions consécutives au changement de régime de 1982 (2), puis les transformations induites par la crise politique et la libéralisation médiatique des années 1990-2009 (3). Nous analysons alors l'institutionnalisation d'une parole gouvernementale incarnée dans les années 2009-2019 (4). Nous dégageons enfin les continuités et les ruptures qui traversent l'ensemble de cette histoire (5).

1. Dire au nom de l'État : les premiers dispositifs du porte-parolat gouvernemental (1960-1982)

Pour comprendre ce que devient le porte-parolat gouvernemental camerounais, il faut d'abord restituer ce qu'il est à l'origine. Les deux premières décennies de l'indépendance ne connaissent pas de porte-parole gouvernemental individualisé et stable. La parole de l'État s'y distribue entre plusieurs instances, selon une logique qu'il faut reconstituer avant de la qualifier.

1.1. L'État indépendant et la construction d'une parole gouvernementale

Au lendemain de l'indépendance de 1960, puis de la formation de la République fédérale en 1961, l'État camerounais construit ses instruments de communication dans un contexte marqué par la poursuite de la guerre contre l'Union des populations du Cameroun et par l'impératif de consolidation d'un pouvoir encore jeune. La parole gouvernementale se structure alors autour de la figure présidentielle : Ahmadou Ahidjo se réserve les grandes énonciations : discours d'orientation, messages à la nation, adresses solennelles, qui fixent la ligne officielle. Autour de ce sommet, la mise en œuvre communicationnelle quotidienne relève d'instances subordonnées dont aucune ne monopolise la fonction de porte-parole. Cette organisation traduit une conception autoritaire et unidirectionnelle de la communication, où les gouvernés sont assignés au rôle d'auditeurs de la parole du pouvoir plutôt que de destinataires à informer (Mayi, 2019).

Les instruments de cette parole se mettent en place progressivement : la radiodiffusion d'État, héritée de la période coloniale et nationalisée, constitue le canal principal ; la presse gouvernementale relaie la ligne officielle ; les services de l'information, rattachés à la présidence puis à des ministères, encadrent la production du discours public. Dans ce dispositif, ce qui frappe l'historien, c'est l'absence d'une voix unique et identifiée chargée de porter, au jour le jour, la parole du gouvernement devant la presse et les citoyens.

1.2. Ministres, hauts fonctionnaires et militants : la distribution de la parole publique

La parole gouvernementale, sous Ahidjo, n'est pas portée par une personne mais répartie entre plusieurs types d'acteurs. Les ministres s'expriment sur les affaires de leurs départements ; les hauts fonctionnaires interviennent sur les dossiers techniques ; les responsables de l'Union camerounaise, devenue Union nationale camerounaise en 1966, défendent la politique gouvernementale à travers le maillage du parti unique. Cette distribution n'est pas anarchique : elle obéit à une hiérarchie stricte, où chaque instance parle dans les limites de sa compétence et sous le contrôle du sommet.

La construction discursive de la figure de l'ennemi, héritée de la période de la guerre contre l'UPC, structure durablement cette parole officielle : les discours présidentiels des premières années élaborent une rhétorique où la construction nationale se définit contre un adversaire désigné (Noumbissie Tchouaké Maginot, 2019). Le rôle du parti mérite une attention particulière. La technostructure partisane fonctionne comme une vaste chaîne de transmission de la parole officielle : du sommet vers la base, à travers un réseau pyramidal de sections et de sous-sections, le discours du pouvoir descend jusqu'aux confins du territoire, relayé par les militants. Le porteur de la parole d'État n'est donc pas, dans ce cadre, un individu identifiable, mais une structure : le militant de base, le responsable de section, le cadre du parti sont autant de relais d'un discours qui les précède et les dépasse. La parole officielle est omniprésente sans avoir de visage.

Cette configuration explique pourquoi il serait anachronique de chercher, pour cette période, un « porte-parole du gouvernement » au sens contemporain. La fonction existe, puisque

quelqu'un parle toujours au nom de l'État, mais elle est distribuée entre des instances multiples plutôt que concentrée dans une figure. C'est ce que nous proposons d'appeler un porte-parolat distribué : une modalité de la parole gouvernementale où l'énonciation officielle est répartie institutionnellement, sans incarnation individuelle stable.

1.3. Le contrôle de la parole gouvernementale sous Ahmadou Ahidjo

Cette distribution de la parole n'est pas l'effet d'un sous-développement communicationnel qui n'aurait pas encore « inventé » le porte-parole moderne. Elle procède d'une logique de contrôle que l'on peut reconstituer. Un discours réparti entre des instances multiples et faiblement personnalisé est un discours difficile à contester frontalement : on ne peut ni l'interpeller dans une figure unique, ni le mettre en contradiction, ni lui opposer une trajectoire individuelle. En répartissant la parole d'État entre la présidence, les ministères et le parti, le régime la rend à la fois omniprésente et peu saisissable.

Ce contrôle de la parole ne relève pas seulement de la pratique : il s'adosse à un arsenal juridique, dont l'ordonnance du 12 mars 1962 réprimant la subversion constitue la pièce maîtresse, en plaçant sous la menace pénale la diffusion de nouvelles jugées hostiles au pouvoir (Tcheuyap, 2014). La faible personnalisation de la parole gouvernementale apparaît ainsi comme une caractéristique cohérente d'un régime de monopole informationnel. Tant que l'État maîtrise l'essentiel des canaux et qu'aucun récit concurrent ne vient contester la version officielle, il n'est pas nécessaire de disposer d'une voix identifiée chargée de monter au créneau : la parole distribuée suffit. On peut, rétrospectivement, qualifier cette configuration d'anonymat organisé, non au sens où personne ne parlerait, mais au sens où la parole officielle évite délibérément de se cristalliser dans une figure exposée. Cette qualification, il faut y insister, est une conclusion de l'analyse, non son point de départ : c'est l'examen des pratiques qui la fait apparaître.

2. De la parole distribuée à la parole incarnée : recompositions du porte-parolat (1982-1990)

L'accession de Paul Biya à la présidence, en novembre 1982, après la démission d'Ahidjo, constitue une rupture politique majeure. Mais l'historien doit se garder d'en faire une simple transition administrative : il lui faut établir ce que ce changement de régime modifie concrètement dans les pratiques de communication gouvernementale.

2.1. 1982 : changement de régime et recomposition des circuits de communication

Le changement de titulaire à la tête de l'État s'accompagne d'une reconfiguration des circuits de la parole officielle. Le nouveau pouvoir doit à la fois assurer la continuité de l'État et affirmer sa propre légitimité, dans un contexte rendu d'autant plus sensible par la rupture entre Ahidjo et son successeur, puis par la tentative de coup d'État d'avril 1984. Ces événements placent d'emblée la communication gouvernementale sous le signe de la défense du régime : il s'agit de maîtriser le récit dans une conjoncture de forte incertitude.

Le « Renouveau », slogan du nouveau régime, s'accompagne d'un discours de rupture affichée avec la période antérieure avec pour leitmotiv, les promesses de libéralisation, de rigueur et de moralisation. Mais les circuits de la parole gouvernementale demeurent, dans un premier temps, largement hérités : la parole reste distribuée entre la présidence, les ministres et l'appareil du parti, rebaptisé Rassemblement démocratique du peuple camerounais en 1985. La rupture politique n'emporte donc pas, immédiatement, de rupture communicationnelle.

2.2. Le ministre comme relais de la parole présidentielle et gouvernementale

Une évolution se dessine cependant, qui verra le ministère en charge de l'information et de la communication s'affirmer progressivement comme le lieu privilégié de la parole gouvernementale. Le ministre compétent devient un relais régulier de la parole présidentielle et gouvernementale, chargé d'en assurer la diffusion et l'explication. Ce rôle de relais ne fait pas encore de lui un porte-parole au sens plein : il demeure un rouage administratif, dont la parole reste largement réactive et institutionnelle, dépourvue de l'initiative et de la personnalisation qui caractériseront les figures ultérieures.

Cette modalité, que nous proposons d'appeler le ministre-relais, marque néanmoins une inflexion par rapport au porte-parolat distribué de la période Ahidjo. La parole gouvernementale commence à se concentrer sur une fonction ministérielle identifiée, même si elle ne s'incarne pas encore dans une figure marquante. On passe d'une distribution large à une concentration partielle : le porte-parolat se rapproche d'un titulaire, sans encore s'y fondre.

2.3. Les premières transformations de l'incarnation de la parole d'État

Les années 1980 voient ainsi s'amorcer, lentement, un mouvement d'incarnation de la parole gouvernementale. Ce mouvement reste limité : la parole d'État demeure prudente, contrôlée, peu exposée. Mais l'émergence progressive du ministère de l'Information comme lieu de référence de la parole gouvernementale prépare, sans encore la réaliser, la concentration ultérieure du porte-parolat dans une figure identifiée.

Il faut se garder, ici encore, de lire cette évolution comme une progression nécessaire. Rien, dans les années 1980, ne rend inéluctable l'avènement du porte-parole offensif des années 2010. La concentration de la parole sur le ministre-relais est une inflexion, non un destin : elle répond aux besoins d'un régime qui cherche à maîtriser son récit dans une conjoncture difficile, sans que soit alors envisagée la personnalisation offensive qui viendra plus tard. Ce sont les transformations du champ politique et médiatique des années 1990 qui rendront pensable, puis nécessaire, un porte-parolat d'un type nouveau.

3. Crise politique et transformation du porte-parolat gouvernemental (1990-2009)

Les années 1990 constituent, pour l'histoire du porte-parolat gouvernemental camerounais, une période charnière que l'on ne saurait traiter comme une simple transition. Le retour du multipartisme, la libéralisation des médias et l'intensification de la conflictualité politique transforment en profondeur l'environnement dans lequel s'exerce la parole gouvernementale, et créent les conditions d'une mutation du porte-parolat.

3.1. Le retour du pluralisme politique et la diversification de la parole publique

À partir de 1990, sous la pression interne et internationale, le Cameroun renoue avec le multipartisme. Les lois dites « lois libertés », adoptées lors de la session parlementaire de décembre 1990, ouvrent un espace politique jusque-là verrouillé par le parti unique. Parmi elles, la loi n° 90/052 du 19 décembre 1990 relative à la liberté de communication sociale, amendée le 4 janvier 1996, réorganise le cadre juridique de la presse (loi n° 90/052 ; Ngono, 2018). Cette ouverture a une conséquence directe sur la parole publique : pour la première fois depuis l'indépendance, des voix organisées contestent ouvertement la parole gouvernementale, portent des récits alternatifs, mettent le pouvoir en accusation dans l'espace public.

La parole gouvernementale perd, de ce fait, le monopole dont elle jouissait. Elle n'est plus la seule à s'énoncer : elle doit désormais compter avec des contre-discours qui la

concurrent. Ce changement est décisif pour notre objet, car il modifie la fonction même du porte-parolat : d'une parole qui se contentait de descendre du sommet vers la base, on passe à une parole qui doit répondre, réfuter, défendre. La conflictualité de l'espace politique appelle une parole gouvernementale capable de s'opposer.

3.2. L'ouverture médiatique et la mise à l'épreuve de la parole gouvernementale

La libéralisation médiatique amplifie ce mouvement. L'émergence d'une presse privée, souvent critique (Nyamnjoh, 1996), puis la libéralisation de l'audiovisuel, dont le décret d'application ne sera signé que le 3 avril 2000, soit dix ans après la loi, avec l'apparition de radios et de télévisions privées, brisent le monopole de la parole d'État sur les canaux (Nyamnjoh, 2005 ; Atenga, 2007). Ce décalage de dix ans entre la loi et son décret d'application, révélateur d'une libéralisation contrôlée, laisse le champ à une « tolérance administrative » dans laquelle des promoteurs privés investissent l'espace audiovisuel (Ngono, 2018). La parole gouvernementale se trouve désormais exposée, discutée, contredite dans un espace médiatique pluraliste qu'elle ne contrôle plus entièrement.

Cette mise à l'épreuve a une conséquence pratique : elle rend intenable la position du porte-parolat distribué hérité de la période antérieure. On ne répond pas à une accusation portée par un journal ou une radio privée avec une parole diffuse et anonyme : il faut une voix, un visage, quelqu'un qui puisse monter au créneau, opposer un démenti, défendre le régime dans l'arène médiatique. La libéralisation fait ainsi surgir une exigence nouvelle ; celle d'une parole gouvernementale incarnée et réactive, que le dispositif du régime Ahidjo ne connaissait pas.

3.3. De la défense du régime à la professionnalisation progressive de la communication gouvernementale

Face à cette exigence, la période 1990-2009 apporte une réponse graduelle. La parole gouvernementale est portée, au coup par coup, par des ministres de l'Information successifs qui font office de relais, sans qu'aucun ne s'impose durablement comme la voix du gouvernement. On assiste à une succession de titulaires sans qu'émerge encore une figure forte : le porte-parolat existe formellement, mais il n'a pas trouvé son incarnation.

Plusieurs analyses ont d'ailleurs souligné que la loi de 1990, en dépit de son intention, n'a pas changé dans la pratique les modalités de contrôle de la parole publique (Konings et Nyamnjoh, 2003), ce qui éclaire la prudence avec laquelle le régime aborde alors la question de sa propre communication. Cette fragmentation traduit une hésitation du régime lui-même, pris entre deux logiques. La logique héritée, celle de l'impersonnalisation prudente, incite à ne pas exposer une figure qui offrirait à la contestation une cible identifiée. La logique nouvelle, imposée par la conflictualité médiatique, pousse au contraire à incarner la parole pour pouvoir la défendre. Durant cette période, le régime ne tranche pas : il multiplie les relais sans s'engager pleinement dans l'incarnation. C'est de cette tension non résolue que naîtra, dans les années 2000, une réponse plus offensive.

On peut voir dans cette période l'amorce d'une professionnalisation de la communication gouvernementale : la nécessité de répondre dans un espace concurrentiel conduit progressivement à penser la communication comme une fonction spécialisée, dotée d'instruments et de titulaires dédiés. Mais cette professionnalisation demeure inachevée tant que la parole gouvernementale n'a pas trouvé la figure capable de l'incarner pleinement. C'est cette figure qu'apporteront les années 2009-2019.

4. L'institutionnalisation d'une parole gouvernementale incarnée (2009-2019)

C'est dans les années 2000, et singulièrement à partir de la nomination d'Issa Tchiroma Bakary au poste de ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement en 2009, que le porte-parolat gouvernemental camerounais trouve une incarnation forte et stable. Il importe toutefois de ne pas réduire cette période à la biographie d'un homme : notre objet reste la fonction de porte-parolat, dont Tchiroma constitue un titulaire particulièrement révélateur, non l'explication.

4.1. La nomination d'Issa Tchiroma Bakary et la redéfinition du rôle du porte-parole

La nomination de Tchiroma marque l'aboutissement du mouvement d'incarnation amorcé dans les périodes précédentes. Pour la première fois, la fonction de porte-parole du gouvernement se trouve durablement associée à une figure identifiée, dont le nom et le visage deviennent indissociables de la parole gouvernementale. La trajectoire de l'homme qui est un ancien opposant rallié au pouvoir, dont nous avons pu recueillir le témoignage, n'est pas indifférente à cette évolution : elle installe à la fonction un titulaire rompu au combat politique, familier des armes de la contestation qu'il met désormais au service de la défense du régime.

La manière dont Tchiroma conçoit lui-même sa fonction, telle qu'il nous l'a exposée, éclaire cette évolution. « Je ne suis pas le gouvernement, je suis le porte-parole du gouvernement », résume-t-il, définissant son rôle comme celui de porter « la parole du gouvernement à l'intention des Camerounais, des médias et de la communauté internationale » (entretien, Garoua, 27 juin 2025). Il précise que cette parole n'est jamais autonome : le ministre de la Communication « prend toujours la parole après avis ou sur instruction de la hiérarchie », les instructions émanant des services du Premier ministre ou de la présidence de la République. Cette définition, donnée par le titulaire lui-même, corrobore de l'intérieur l'analyse de la fonction que nous avons conduite : le porte-parole se conçoit comme un organe de transmission d'une parole qui le précède, chargé de « restituer la vérité officielle et la vision du chef de l'État ». Cette association durable d'une fonction et d'une figure constitue une nouveauté dans l'histoire du porte-parolat camerounais. Là où la période précédente multipliait les relais sans figure stable, la nomination de Tchiroma fixe la parole gouvernementale sur un titulaire identifié, appelé à exercer la fonction dans la durée. Le porte-parolat cesse d'être distribué ou seulement relayé : il devient incarné.

4.2. Parler pour le gouvernement : médias, crises et confrontation discursive

L'exercice de la fonction par Tchiroma se déploie dans un contexte de crises sécuritaires majeures marqué par la lutte contre Boko Haram dans l'Extrême-Nord à partir de 2013-2014, puis la crise anglophone à partir de 2016, qui placent la communication gouvernementale au premier plan. C'est dans ces crises que se donne à voir la manière dont le porte-parole exerce sa fonction, et les pratiques concrètes par lesquelles il porte la parole du gouvernement.

Ces pratiques peuvent être reconstituées à partir des propos liminaires que le ministre prononçait lors de ses conférences de presse, dont nous avons réuni les textes. Dans sa conférence du 14 janvier 2016 consacrée à la situation sécuritaire dans l'Extrême-Nord, annonçant l'action des forces camerounaises contre Boko Haram, Tchiroma déclare que l'on va « taper Boko Haram dans son sanctuaire » (Tchiroma, 14 janvier 2016) : la conférence de presse devient une tribune d'où le porte-parole prend l'initiative du récit, plutôt qu'un lieu où il répondrait aux questions. Plus d'un an plus tard, dans sa conférence du 14 mars 2017 consacrée à l'opération menée dans les monts Mandara, répondant aux accusations de violations des droits humains dirigées contre les forces camerounaises, il

rétorque qu'il ne faut pas « confondre la victime et le bourreau » (Tchiroma, 14 mars 2017) : la formule ne discute pas les faits allégués, elle disqualifie l'accusateur et replace l'État en position de victime. Le schéma est constant d'une conférence à l'autre : plutôt que de répondre sur le fond aux mises en cause, le porte-parole retourne l'accusation contre ceux qui la portent.

Le traitement de l'information chiffrée, dans la conférence du 14 janvier 2016, est révélateur. Le ministre y livre un bilan précis : mille quatre-vingt-dix-huit civils, soixante-sept militaires et trois policiers tués depuis 2013, trois cent quinze incursions, trente-deux attentats-suicide, mais ces chiffres sont entièrement encadrés dans un récit qui les commande : ils établissent la barbarie de l'ennemi autant que la réalité des pertes. Le vocabulaire le confirme, qui qualifie les attaques d'« agressions barbares » et présente les attentats-suicide comme le « mode opératoire de prédilection » d'un ennemi réduit à des « actes de couardise ». L'information est abondante, mais elle est mise au service de la légitimation de l'action gouvernementale.

4.3. L'offensive communicationnelle comme nouvelle modalité du porte-parolat

Ces pratiques, reconstituées, autorisent une caractérisation de la modalité de porte-parolat qui émerge dans cette période. Elle se distingue des formes antérieures par une posture que l'on peut dire offensive : le porte-parole n'attend pas d'être questionné pour se défendre, il prend l'initiative du combat discursif ; il ne cherche pas d'abord à expliquer, il disqualifie ceux qui accusent ; il ne s'efface pas derrière l'institution, il personnalise à l'extrême la parole d'État ; il ne se soumet pas au questionnement des journalistes, il se sert d'eux comme relais de son propre message. C'est cette configuration que nous proposons de nommer porte-parolat offensif.

Cette catégorie, il faut y insister, est une conclusion de l'analyse et non son point de départ. C'est parce que l'on observe, dans les interventions de la période, l'attaque préventive, la disqualification substituée à l'explication, la personnalisation extrême et l'instrumentalisation des journalistes, que l'on peut parler d'un porte-parolat offensif, non l'inverse.

La définition que le porte-parole donne de son propre rôle n'est pas seulement descriptive : elle est elle-même un instrument de la fonction. Affirmer « je ne suis pas le gouvernement, je suis le porte-parole du gouvernement », c'est aussi se doter d'un bouclier : la formule permet, face aux mises en cause, de renvoyer la responsabilité des décisions contestées aux instances qui les prennent, et de déplacer les attaques personnelles vers l'appareil. Le porte-parole se présente comme un simple canal pour mieux se soustraire, en tant qu'individu, à la critique. On mesure ici tout l'intérêt de confronter le témoignage de l'acteur à l'observation de ses pratiques : ce que l'entretien présente comme une définition modeste de la fonction, n'être qu'une voix de transmission, fonctionne, dans la pratique médiatique, comme une ressource stratégique au service de la défense offensive du régime. Un contraste permet de vérifier que cette modalité relève d'une configuration et non d'un tempérament individuel. Le successeur de Tchiroma à ce poste, René Emmanuel Sadi, exerce la fonction dans un registre différent, plus institutionnel, où la communication relève davantage du contrôle et de la neutralisation que de l'offensive. Cette différence entre deux titulaires successifs d'une même fonction indique que le porte-parolat offensif est une stratégie que le régime mobilise à un moment donné et peut démobiliser, une réponse à une conjoncture, non le trait d'un caractère. Les transitions entre porte-parole apparaissent ainsi comme une grille de lecture des recompositions du pouvoir.

La période où s'affirme le porte-parolat offensif est aussi celle où l'espace numérique reconfigure en profondeur les conditions de la parole gouvernementale. L'essor des réseaux

sociaux, à partir des années 2010, prive définitivement l'État du contrôle des canaux dont il disposait encore partiellement dans l'espace médiatique classique : les récits concurrents y circulent sans médiation, portés notamment par une diaspora connectée et par des acteurs que la parole officielle ne peut plus atteindre, (Rydzak, Karanja et Opiyo, 2020). Ce nouvel environnement éclaire, en retour, la logique du porte-parolat offensif. Face à une contestation qui échappe aux canaux maîtrisés, l'occupation bruyante et permanente de l'espace médiatique par une figure identifiée apparaît comme une réponse à l'impossibilité nouvelle de faire taire les récits adverses : ne pouvant plus contrôler le canal, le pouvoir cherche à saturer le message. Loin de désamorcer l'offensive, le numérique en radicalise ainsi la nécessité : c'est parce que la parole d'État ne peut plus être seule qu'elle se fait plus combative. Cette reconfiguration numérique des conditions du porte-parolat, dont l'analyse détaillée déborderait le cadre de la présente étude, appellerait à elle seule un développement spécifique.

L'apport du témoignage direct de l'acteur doit être manié avec la distance critique qu'impose toute source produite par l'acteur sur lui-même. La situation d'énonciation, ici, appelle une vigilance particulière : l'entretien a été recueilli en juin 2025, alors que Tchiroma avait quitté le gouvernement et rompu avec le pouvoir qu'il avait servi. Sa parole n'est donc pas celle du porte-parole en fonction, mais celle d'un ancien porte-parole relisant rétrospectivement son rôle depuis une position nouvelle, une relecture qui éclaire autant le présent de l'énonciateur que le passé qu'il commente. Ainsi lorsqu'il justifie a posteriori son parcours en évoquant un décalage devenu intolérable entre les décisions de l'État et la détresse des populations, cette explication, produite par sa trajectoire ultérieure, doit être traitée comme une reconstruction et non comme un accès transparent à ses motivations d'alors. Un porte-parole qui commente sa propre pratique en livre une version nécessairement reconstruite et légitimante ; son témoignage vaut moins comme vérité sur la fonction que comme accès à la manière dont elle se pense, et se repense, elle-même. C'est en confrontant ce que l'acteur dit faire à ce que les sources montrent qu'il fait, que l'entretien devient une ressource historienne.

5. Continuités et ruptures du porte-parolat gouvernemental camerounais (1960-2019)

Au terme de ce parcours, il devient possible de ressaisir l'ensemble de la période et d'en dégager les continuités et les ruptures. L'histoire du porte-parolat gouvernemental camerounais n'est ni celle d'une pure permanence, ni celle d'une transformation totale : elle combine des évolutions réelles dans les formes et des continuités profondes dans les fonctions.

5.1. Ce qui change : acteurs, supports, styles et espaces de prise de parole

Les transformations sont indéniables et portent sur plusieurs dimensions. Les acteurs de la parole gouvernementale changent : de la distribution entre présidence, ministres et parti, on passe à la concentration sur un ministre-relais, puis sur un porte-parole incarné. Les supports changent : au monopole de la radiodiffusion d'État succède un espace médiatique pluraliste, où la parole gouvernementale doit compter avec la presse privée, les radios et télévisions indépendantes, puis le numérique. Les styles changent : à la prudence impersonnelle des premières décennies succède la personnalisation offensive des années 2010. Les espaces de prise de parole changent enfin : la conférence de presse, l'entretien télévisé, le plateau international deviennent les scènes d'une parole gouvernementale exposée comme elle ne l'était pas auparavant.

5.2. Ce qui demeure : le contrôle et la légitimation de la parole d'État

Sous ces transformations des formes, cependant, certaines fonctions demeurent. Qu'elle soit distribuée entre plusieurs instances ou incarnée dans un ministre offensif, la parole gouvernementale poursuit les mêmes fins : légitimer l'action du pouvoir, justifier ses décisions, défendre le régime face à ses contestataires. Le porte-parolat distribué de la période Ahidjo rendait la parole officielle peu saisissable pour mieux la soustraire à la contestation ; le porte-parolat offensif contemporain occupe bruyamment l'espace médiatique pour mieux contrer les récits concurrents. Les moyens diffèrent : l'un évite l'exposition, l'autre la recherche, mais la finalité de contrôle et de légitimation demeure.

Cette continuité des fonctions sous la transformation des formes constitue, nous semble-t-il, l'enseignement le plus solide de cette histoire. Elle invite à ne pas confondre le changement des modalités d'incarnation avec un changement de la nature même de la communication gouvernementale. L'État camerounais a profondément transformé la manière dont il incarne sa parole ; il n'a pas, pour autant, modifié ce à quoi cette parole sert.

5.3. De la parole institutionnelle à la personnalisation du porte-parolat

Le mouvement d'ensemble peut ainsi se résumer comme le passage d'une parole gouvernementale institutionnelle et faiblement personnalisée à une parole de plus en plus incarnée dans des figures identifiables. Ce mouvement n'est pas linéaire : il connaît des hésitations, des retours, des coexistences de formes. Il n'est pas non plus achevé : le contraste entre Tchiroma et son successeur montre que la personnalisation offensive n'est pas un point d'arrivée définitif, mais une modalité parmi d'autres, que le régime peut mobiliser ou abandonner selon les conjonctures.

Les catégories que nous avons proposées : porte-parolat distribué, ministre-relais, porte-parolat incarné, porte-parolat offensif, ne désignent donc pas les étapes d'une évolution nécessaire, mais des configurations historiques dont l'articulation dessine une trajectoire complexe. Elles offrent des instruments pour penser une histoire faite de continuités et de ruptures entremêlées, plutôt qu'une succession ordonnée de formes.

Conclusion

Cet article a entrepris d'écrire l'histoire d'une fonction politique : le porte-parolat gouvernemental au Cameroun, de l'indépendance à la fin des années 2010. Plutôt que de partir de la figure contemporaine du porte-parole pour lui chercher des antécédents, nous avons reconstitué, à travers les contextes politiques et médiatiques successifs, la manière dont l'État camerounais a progressivement organisé, distribué et incarné sa parole publique.

Cette histoire, nous l'avons montré, passe par plusieurs configurations. Sous Ahidjo, la parole gouvernementale se distribue entre la présidence, les ministres et le parti, sous une forme faiblement personnalisée que l'on peut qualifier de porte-parolat distribué. Le changement de régime de 1982 amorce une concentration de cette parole sur un ministre-relais, sans encore l'incarner dans une figure forte. La démocratisation et la libéralisation médiatique des années 1990, en brisant le monopole informationnel de l'État, rendent nécessaire une parole gouvernementale identifiable et réactive. C'est dans les années 2009-2019, avec la figure d'Issa Tchiroma Bakary, que s'institutionnalise un porte-parolat fortement incarné et offensif.

L'apport de cette histoire est double. Sur le plan empirique, elle reconstitue une trajectoire que les études sur la communication en contexte autoritaire avaient peu explorée comme

telle, en la fondant sur les contextes, les institutions et les pratiques. Sur le plan des catégories, elle propose un ensemble d'outils interprétatifs : porte-parolat distribué, ministre-relais, porte-parolat incarné, porte-parolat offensif, qui émergent de l'analyse historique plutôt qu'ils ne lui sont imposés, et qui pourraient être éprouvés sur d'autres terrains.

Le principal enseignement de cette histoire tient au rapport qu'elle établit entre le changement et la permanence. Les formes d'incarnation de la parole gouvernementale se sont profondément transformées : les acteurs, les supports, les styles, les espaces de prise de parole ont changé. Mais les fonctions que cette parole remplit, notamment, légitimer, justifier, défendre l'action du pouvoir, demeurent. Cette transformation des formes sans rupture des fonctions constitue, nous semble-t-il, la caractéristique la plus durable de l'histoire du porte-parolat gouvernemental camerounais.

Cette analyse a ses limites. Elle repose pour partie sur le témoignage de l'acteur même qu'elle analyse pour la période la plus récente, source précieuse mais située, dont nous avons cherché à faire un usage critique. Elle est en outre restée centrée sur les dispositifs de production de la parole étatique, laissant dans l'ombre la question de sa réception : la manière dont les publics camerounais ont reçu, cru, contesté ou détourné la parole du porte-parole reste à écrire, et constituerait un prolongement nécessaire de ce travail. De même, l'étude gagnerait à être inscrite dans une perspective comparative, en confrontant la trajectoire camerounaise à celle d'autres États africains ayant connu des évolutions voisines de leurs dispositifs de communication gouvernementale. Elle appellerait enfin une histoire prosopographique des titulaires successifs de la fonction, attentive à leurs trajectoires, à leur formation et à leurs réseaux, ainsi qu'une étude plus systématique des textes qui organisent le porte-parolat. Il reste que le cas camerounais donne déjà à penser la manière dont un État transforme les formes de sa parole sans en modifier les fins, et à lire, dans l'histoire d'une fonction, celle d'un rapport au pouvoir et à l'information.

Références bibliographiques

- Atenga, T. (2007). *Cameroun-Gabon : la presse en sursis*. Paris : Muntu.
- Bayart, J.-F. (1979). *L'État au Cameroun*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Bertolt, B. (2018). « L'ennemi est parmi nous ». Les usages politiques de la loi antiterroriste au Cameroun. *Journal des anthropologues*, 154-155, 85-107.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Gerstlé, J. (1992). *La communication politique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Konings, P. et Nyamnjoh, F. B. (2003). *Negotiating an Anglophone identity: A study of the politics of recognition and representation in Cameroon*. Leyde : Brill.
- Mayi, J. E. (2019). *La communication politique au Cameroun*. Paris : L'Harmattan.
- Ngayap, P. F. (1999). *L'opposition au Cameroun. Les années de braise*. Paris : L'Harmattan.
- Mbembe, A. (1996). *La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960). Histoire des usages de la raison en colonie*. Paris : Karthala.
- Mbembe, A. (2000). *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris : Karthala.
- Loi n° 90/052 du 19 décembre 1990 relative à la liberté de communication sociale au Cameroun (amendée le 4 janvier 1996).

- Ngono, S. (2021). Médias audiovisuels et tolérance administrative au Cameroun : enjeux communicationnels et logiques d'acteurs. Paris, L'Harmattan.
- Nyamnjoh, F. B. (1996). *Mass media and democratisation in Cameroon*. Yaoundé : Fondation Friedrich-Ebert.
- Nyamnjoh, F. B. (2005). *Africa's media: Democracy and the politics of belonging*. Londres : Zed Books.
- Rydzak, J., Karanja, M. et Opiyo, N. (2020). Dissent does not die in darkness: Network shutdowns and collective action in African countries. *International Journal of Communication*, 14, 4264-4287.
- Tcheuyap, A. (2014). *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*. Paris : Karthala.
- Tcheuyap, A. (2021). Gouverner dans la peur. Pouvoir, médias et disqualification au Cameroun. *Politique africaine*, 161-162, 245-264.
- Noumbissie Tchouaké, M. (2019). Ahmadou Ahidjo et les retombées de la rébellion armée : la construction d'un régime autoritaire au Cameroun (1958-1961). *Outre-Mers. Revue d'histoire*, n° 402-403, p. 203-229.
- Zémor, P. (1995). *La communication publique*. Paris : Presses Universitaires de France.

Sources

- Entretien avec Issa Tchiroma Bakary, ancien ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, réalisé par l'auteur à Garoua, le 27 juin 2025.
- Tchiroma Bakary, I. (14 janvier 2016). *Situation sécuritaire et actions criminelles de l'organisation terroriste « Boko Haram » dans la région de l'Extrême-Nord. Réaction du gouvernement aux accusations dirigées par certaines ONG des droits de l'homme contre les forces de défense et de sécurité camerounaises impliquées dans la lutte contre Boko Haram*, propos liminaire, conférence de presse. Yaoundé : ministère de la Communication. Archives personnelles de l'auteur.
- Tchiroma Bakary, I. (14 mars 2017). *Opération spéciale des forces de défense et de sécurité camerounaises contre Boko Haram dans les monts Mandara et en territoire nigérian*, propos liminaire, conférence de presse. Yaoundé : ministère de la Communication. Archives personnelles de l'auteur.